



LOGONNA-Infos

Février 2012

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS
Tél.: 02.98.20.60.98 / fax : 02.98.20.68.59 – mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr

N°276

LA CÉRÉMONIE DES VOEUX



Le 7 janvier s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux. Les Logonnaises et Logonnais apprécient ce rendez-vous annuel, bilan de l'année écoulée mais aussi moment de rencontres. Madame Le Maire et les Elus ont évoqué les projets de restructuration du Bourg, la rénovation de la Mairie et de la salle polyvalente et les projets de circulation douce au sein du Bourg.

Françoise Péron a remercié l'équipe municipale et le personnel communal pour leur motivation, un soutien qui lui permet de mener de front ses fonctions de Maire et d'élue au Conseil Général.

La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié, moment de convivialité partagée.

AGENDA DU MOIS

- 7 février : Sortie culturelle – Asambles
- 15 février : May et PyB à la bibliothèque
- 14 janvier : Expo-photo – Asambles
- 25 février : Café-Lecture avec Anne-Marie Cambon – Asambles-Bibliothèque

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2011

BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE DE FIN D'ANNEE

La modification est justifiée par un dépassement de crédits sur l'Opération « Sentier Côtier ». En effet, outre des aménagements plus conséquents sur le tronçon, le programme a été prolongé par le bouclage entre Pennaras et le lavoir de Pors-Beac'h.

Après en avoir débattu, le Conseil, par 14 voix pour approuve la décision modificative présentée.

ORGANISATION DU RECENSEMENT 2012

L'INSEE a programmé le recensement de la population de LOGONNA-DAOULAS du 19 janvier au 18 février 2012.

Les opérations de recensement commenceront le 5 janvier 2012.

Après en délibéré, le Conseil, par 14 voix pour, approuve les propositions du Maire concernant la gestion de la procédure du recensement 2012, ainsi que la rémunération des agents recenseurs.

TARIFS COMMUNAUX 2012

Après en avoir débattu, le Conseil, par 14 voix pour, approuve les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2012. (cf tableaux pages suivantes)

AFFAIRES FONCIERES : PROJET D'ACQUISITION DE LA PARCELLE BB 153 SITUEE DANS LE BAS DU BOURG

Il faut prévoir l'extension du cimetière, en direction du Bas du Bourg.

Cette extension permettrait de répondre à la demande d'un espace paysager en lien avec le columbarium.

Françoise PERON propose au Conseil qu'un contact soit pris avec le propriétaire afin d'engager des négociations.

Après en avoir débattu, le Conseil approuve, par 14 voix pour.

AFFAIRES FONCIERES : PROJET D'ENQUETE PUBLIQUE À LA POINTE DU CHÂTEAU ET A GORREQUER

Françoise PERON expose au Conseil les deux projets d'enquête publique de voirie vus lors de la dernière réunion de la Commission Urbanisme.

1) A Gorrequer :

Une demande portant sur une portion du Domaine Public Communal pour 2 m²

2) Au Château : un projet de déclassement de deux portions du domaine public communal situées dans le hameau du Château.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 14 voix pour.

AFFAIRES FONCIERES : PROJET D'ECHANGE FONCIER À LA POINTE DU CHÂTEAU ENTRE LA COMMUNE ET UN RIVERAIN

Le sentier côtier est en cours d'aménagement dans le secteur de la Pointe du Château. Une proposition d'échange foncier de la part d'un riverain permettrait de mettre en valeur un chemin à ce jour sans issue, en le faisant rejoindre le sentier côtier, pour créer un itinéraire contournant la colline et la Pointe du Château. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 14 voix pour.

INTERCOMMUNALITE : NOUVEAU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) 2011-2014

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2007-2010 est arrivé à échéance le 31 décembre 2010. La mise au point du nouveau contrat est en cours de finalisation.

Françoise PERON rappelle au Conseil municipal que le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement contribuant au développement des activités destinées aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans.

Le contrat enfance et jeunesse fait l'objet d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et la Mutualité Sociale Agricole. Le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver le dispositif contrat enfance et jeunesse,
- de l'autoriser à signer la convention d'objectifs et de cofinancement se rapportant à ce dispositif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, approuve et autorise.

MOTION POUR LA FILIERE SCOLAIRE BILINGUE

La scolarisation bilingue Français-Breton dans le Pays de Daoulas a été élaborée.

Depuis 2005, la filière bilingue intercommunale publique s'organise de la manière suivante :

- Maternelle à Daoulas et Loperhet ;
- Elémentaire à Loperhet.

L'Association Div Yezh vient d'exprimer auprès de l'Inspection d'Académie du Finistère une demande en vue de la poursuite de la scolarité à l'Ecole Publique de Daoulas des enfants entrant en CP bilingue en 2012.

La motion « filière bilingue » élaborée par les Maires des communes du Pays de Daoulas est adoptée par 13 voix pour et 1 abstention.

CONTRAT ANNUEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE POUR L'ECOLE

Brigitte LE BRAS, Adjointe en charge des Affaires Scolaires, explique que le parc informatique de l'Ecole ne fait l'objet d'aucun contrat de maintenance.

La Société ESIO, spécialisée dans la maintenance informatique, propose un contrat annuel d'entretien pour un montant de 400,00 € HT. Il est prévu qu'en l'absence de panne, les heures d'intervention prévues seront transformées formation pour les utilisateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour autorise le Maire à signer le contrat annuel.

GESTION DE L'EAU : ADHESION AU PACTE D'ISTANBUL

Le 5^e Forum Mondial de l'Eau qui est à l'origine du Pacte d'Istanbul formalise les engagements des collectivités locales à adapter leurs infrastructures et leurs services d'eau aux urgences environnementales.

Les collectivités de la région seront invitées à adhérer officiellement au Pacte d'Istanbul.

La Municipalité se reconnaissant tout à fait dans la philosophie énoncée à Istanbul, il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer le Pacte d'Istanbul. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, autorise la signature.

FINANCES : AUTORISATION D'ENGAGER DES CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2012

Les Budgets Primitifs 2012 de la Commune ne seront pas votés avant fin mars. Dans l'intervalle, le Conseil doit se prononcer pour autoriser le Maire à engager des crédits en investissement avant le vote du Budget.

Après en avoir débattu, l'Assemblée décide, par 14 voix pour, d'autoriser le Maire à engager des crédits.

AFFAIRES DIVERSES - INFORMATIONS

Services à la population :

Les deux cabinets infirmiers de la Commune sont désormais installés au Centre Bourg.

Contrat saisonnier « Chargé de mission Environnement » :

La personne recrutée conjointement par les Communes de Daoulas et Logonna va poursuivre sa mission jusqu'au 30 juin 2012.

Bilan du Téléthon 2011 :

Le maire adresse ses remerciements et ses félicitations aux bénévoles qui ont mobilisé la population cette année encore. 5 891 € ont été collectés.

L'intégralité du Conseil Municipal est consultable sur le panneau d'affichage près de la Mairie ou sur le site internet de la commune www.logonna-daoulas.fr

LES CINQ AGENTS RECENSEURS DE VOTRE COMMUNE



Fanny GUEDES



Annaïg TRELHU



Elodie SIMON



Olivier DOUTREUWE



Maïténa TREBAUL

COMMUNIQUÉS DE MAIRIE

■ HORAIRES MAIRIE

Lundi : 13h00 – 17h30

Du mardi au vendredi :

8h00 – 12h00 / 13h00 – 17h30

Samedi : 8h00 – 12h00

■ NUMÉROS UTILES

☎ MEDECIN : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14

☎ MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE : 15

☎ INFIRMIERS :

BOCQUET/SALAÜN-CALVEZ : 02.98.20.62.13 / 06.07.87.23.77.

LAFOSSE : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70

☎ KINESITHEPEUTE :

Karine LE COZ : 02.98.20.70.20

☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37

☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77

☎ GENDARMERIE : 17

☎ POMPIERS LE FAOU : 18

☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16

■ SENTIERS CÔTIERS

La portion de sentier "Pointe du Château – Pennaras" est ouverte aux marcheurs, le balisage est en cours de finalisation. Il est conseillé de se garer sur le parking de Gorrequer.

■ LE TELEGRAMME

La rédaction mobile du Télégramme sera présente sur la commune **vendredi 10 février de 10h à 12h**. Les associations et les habitants sont invités à venir rencontrer Marie-Pierre Pelletier.

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de Logonna-Daoulas a débuté le 19 janvier et se terminera le 18 février 2012. Des courriers ont été déposés aux domiciles des personnes recensées par les agents recenseurs. Chaque foyer a reçu une feuille de logement, un bulletin individuel ainsi qu'une note d'information.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir vos documents. Si vous êtes souvent absent, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre entourage. Vous pouvez aussi les retourner directement à la Mairie.

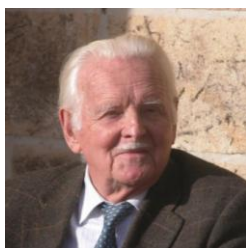
■ URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES			
LE MOAL Nicolas	11, rte du Pontic	Modif. Habitation	05/01
TREGUER Marie-Pierre	Larvor	Ext. Véranda	13/01
CORBE Frédéric	62, rte des Trois Prats	Car port	27/01
PERMIS DE CONSTRUIRE			
MAIRIE	Bourg	Salle polyvalente	05/01
GUILLEMOIS Maurice	10, rte de Ruliver	Véranda	12/01
GUYADER Hervé	Rés. Ar Stivell	Maison d'habitat°	19/01

■ ETAT-CIVIL

NAISSANCES	
-Layla LE GUEN, domiciliée 16, route de Ruliver, née à Brest le 1 ^{er} janvier 2012. - Mélissa ÖZ, domiciliée 25, rue Ar Mor, née à Brest le 6 janvier 2012.	
DECES	
.-On nous prie d'annoncer le décès du Comte Yves LE GENTIL de Rosmorduc, 85 ans, résidant à Rosmorduc, décédé le 3 janvier 2012 à Bruxelles (Belgique). - Jacques LE TURQUAIS, 57 ans, domicilié à Ploumogueur, décédé le 24 janvier 2012 à « La Pointe du Château ».	

■ Les funérailles de Mr le Comte de Rosmorduc



Le 10 janvier 2012 ont eu lieu en l'église Saint-Monna les funérailles de Mr le Comte de Rosmorduc, décédé à l'âge de 85 ans. En 1943, âgé de 17 ans, Mr de Rosmorduc avait rejoint les rangs de la Résistance dans le Trégor où résidaient ses parents pendant la guerre ; il a participé à de nombreuses actions contre l'occupant et était titulaire de la Croix du Combattant au titre de la

Résistance, de la médaille de Reconnaissance de la Nation. Il avait reçu en 2010 des mains de Mme Le Maire de Logonna-Daoulas le diplôme d'honneur aux combattants de l'Armée française..

Mr le Comte de Rosmorduc était aussi engagé au service des malades et des plus démunis depuis 1956 en tant que chevalier d'honneur et de dévotion de l'Ordre de Malte.

■ TRANSPORT C.A.T :

Nouveaux horaires (à compter du 3 janvier)

BREST VERS LE FAOU				
	LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JVS
Brest, gare routière	7 :55	12 :10	17 :10	18 :10
Goasven	8 :34	12 :51	17 :59	18 :51
Prat an Dour	8 :36	15 :54	18 :02	18 :54
Centre	8 :38	12 :57	18 :05	18 :57
Ste Marguerite	8 :42	13 :00	18 :08	19 :00
LE FAOU VERS BREST				
	LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JVS
Ste Marguerite	6 :49	7 :46	13 :29	18 :19
Centre	6 :53	7 :50	13 :33	18 :23
Prat an Dour	6 :56	7 :53	13 :36	18 :26
Goasven	6 :58	7 :55	13 :38	18 :28
Brest, gare routière	7 :50	8 :37	14 :20	19 :10

CAT VEOLIA

225, rue de Kerervern - 29806 Brest cedex 9
02 98 44 60 60 / www.viaoo29.fr

■ APPEL A CANDIDATURE POSTE DE COORDONNATEUR ENFANCE-JEUNESSE

La commune de Logonna-Daoulas recrute un coordonnateur enfance-jeunesse à temps complet pour une intervention à minima sur cinq communes : Daoulas – Irvillac – Logonna-Daoulas – Loperhet – Saint-Eloy, dans le cadre notamment du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ2) 2011-2014.

Il aura pour missions principales de coordonner les activités des services Petite enfance/Enfance et de développer la politique jeunesse pour les 12-25 ans, en lien avec les projets des collectivités et les partenaires institutionnels et associatifs.

Qualification : BPJEPS, BEATEP, DUT Carrières sociales, DEFA, DEJEPS, DESJEPS.

Niveau de recrutement : Animateur en CDI (niveau catégorie B).

Les candidatures devront parvenir à la mairie de Logonna-Daoulas pour le 20 février.

■ **A.D.I.L** L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement tiendra ses permanences à Landerneau tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois, de 13h30 à 17h30 au 59, rue de Brest. **ADIL du Finistère 23, rue Jean Jaurès 29000 QUIMPER 02.98.53.23.24**

■ Le site internet de la **MISSION LOCALE** du Pays de Brest est en ligne. Vous pouvez suivre son actualité à l'adresse suivante :

<http://mission-locale-brest.org>

Ce site intègre un espace d'échanges dédié aux jeunes et aux partenaires. Si vous souhaitez partager une expérience ou déposer une information sur ce site, n'hésitez pas à contacter le 02 98 43 51 00.

■ ENVIRONNEMENT

Des bacs et composteurs sont disponibles au service environnement de la Communauté de Communes à Landerneau :

CCPLD - Zone de St Ernel
Landerneau **02 98 21 34 49**

Ouvert du lundi au vendredi
9h/12h – 13h30/17h

ETAT-CIVIL

NAISSANCES : **20**

Nathan GRUSZKA, le 10 janvier à Brest (*Kervella*) ; **Léandre LA PERSONNE**, le 24 janvier à Landerneau (*14, route de Ruliver*) ; **Jeanne DUVAL**, le 31 janvier à Landerneau (*Gorréquer*) ; **Soën FERRERO**, 2 février à Landerneau (*18, rue de l'église*) ; **Morgan RYSER**, le 2 mars à Brest (*6, Pen-ar-guer*) ; **Lalie MEVEL**, le 24 mars à Brest (*grève du Yellen*) ; **Gabin BEN MANSOUR**, le 5 avril à Landerneau (*30, Mengleuz*) ; **Marin SCORDIA**, le 5 juin à Landerneau (*3, résidence la Garenne*) ; **Mathys GOASDUFF**, le 4 juillet à Brest (*15, route de Moulin-Mer*) ; **Pierre CRIBIER**, le 12 juillet à Brest (*31, Camen*) ; **Lilwenn BARON**, le 16 juillet à Brest (*8, route de l'Anse du Roz*) ; **Maxime DISEZ**, le 3 août à Brest (*Sainte-Marguerite*) ; **Anna WALLON**, le 7 août à Landerneau (*9, Roscurunet*) ; **Elise LE TENNIER**, le 15 octobre à Landerneau (*1, rue de l'église*) ; **Rose EVENAT**, le 19 octobre à Brest (*22, résidence la Source*) ; **Albane HIRRIEN- - LE GOFF**, le 7 novembre à Landerneau (*7, résidence Ar Voz*) ; **Enzo GUIGNARD**, le 17 novembre à Brest (*33, rue de Kerliver*) ; **Thomas BAILLEUX**, le 17 novembre à Brest (*24, rue Park Braz*) ; **Maélie BOUGUEN**, le 2 décembre à Landerneau (*15, Goasven*) ; **Joann REIMRINGER**, le 9 décembre à Landerneau (*10, Camen*)

MARIAGES : **6**

Melissa DUIGOU (*38, chemin de Kernisy*) et **Jeffrey GODEAU** le 8 janvier
Anne Laure MAO et **Sylvain COLLOBERT** (*42, Rumenguy*) le 2 avril
Hoëla GRAF et **Tristan CARIOU** (*6, Mengleuz*) le 11 juin
Pascale LANGUENOU et **Fabrice BERROU** (*Gorréquer*) le 18 juin
Armelle QUEGUINER et **Albert PIRIOU** (*24, route de l'Argoat*) le 29 octobre
Julie COATANEA et **Fabrice GUENEAU** (*8, allée des Marronniers*) le 20 décembre

DÉCÈS : **17**

François COUCHOURON (*1, rue de la Forge*) ; le 13 janvier ; **Jean Michel RIOU** (*2, Park Douar Ber*) le 5 février ; **Christian MOUDEN** (*Gorréquer*) le 7 mars ; **François SALAUN** (*Route du Bendy, Ker-Anna*) le 13 mars ; **Michèle LE BRAS** épouse VERVEUR (*2, rue de Prat-pan*) le 15 mars ; **Geneviève HERY** (*10, route de Moulin-Mer*) le 15 mars ; **Denise LANGLAIS** épouse LALU (*17, route du centre nautique*) le 29 mars ; **Marguerite LE MOIGNE** épouse GUERMEUR (*Pennavern*) le 6 juin ; **Jacques PERES** (*16, rue de la Forge*) le 9 juillet ; **Marie CAMUS** veuve FOLGAR (*30, Rumenguy*) le 30 juillet ; **Hervé GUERMEUR** (*36, Mengleuz*) le 4 août ; **Marie-Christine CHOCAT** épouse LE MOIGNE (*Keroual*) le 12 septembre ; **Pierre MOALIC** (*1, route de Moulin-Mer*) le 5 octobre ; **Pierre ROLLAND** (*Pennaras*) le 18 novembre ; **Yvette LE BRAS** veuve LABOUS (*11, rue de Gorre-ar-choat*) le 27 novembre ; **Isabelle SALAUN** épouse HERVE (*Mengleuz*) le 23 décembre ; **Jean SALAUN** (*7, rue de la Forge*) le 29 décembre.

Les personnes hébergées en maison de retraite ou en long séjour à l'hôpital de figurent pas dans cette liste.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE		DECLARATIONS DE TRAVAUX	
Maison habitation	6	Panneaux solaires	5
Extension habitation	5	Travaux sur habitation	25
Cabinet kiné.	1	Abri-jardin, garage, auvent.	23
Véranda	3	-Clôture, terrasse	12
Abri-jardin, garage, car port	3	Division de terrain	4
Bâtiments communaux	2	Piscine	2
TOTAL	20	TOTAL	71

TARIFS COMMUNAUX 2012

PARTICIPATIONS CARAVANES SUR TERRAINS PRIVES		
Participations financières	Stationnement caravane + de 2 mois	81,60 €
Participation eau	Stationnement caravane plus de 2 mois	17,34 €
CIMETIERE		
Concession pour 2m ²		
10 ans		70,00 €
30 ans		220,00 €
Columbarium		
5 ans		387,60 €
15 ans		622,20 €
30 ans		856,80 €
Dispersion des cendres		50,00 €
Dispersion des cendres avec pose de plaque – modèle prédéfini - (la fourniture et la confection de la plaque sont à la charge du demandeur)		150,00 €
PHOTOCOPIES ET FAX		
La feuille		0,15 €
UTILISATION SALLE POLYVALENTE (pas de location aux particuliers)		
Associations de Logonna		GRATUIT
Associations extérieures		30,60 €
Banques, sociétés		81,60 €
Petits commerçants		45,90 €
DROITS DE PLACE		
Forfait annuel branchement électrique communal		50,00 €
Emplacement annuel sans branchement communal		GRATUIT
REMORQUE		
Déchets verts		50,00 €
Autres matériaux		100,00 €
EAU		
CONSOMMATION		
Abonnement		24,48 €
De 0 à 200 m ³	le m ³	1,12 €
De 201 à 500 m ³	le m ³	1,02 €
Plus de 500 m ³	le m ³	0,92 €
Redevance pollution (chiffre agence de l'eau)	par m ³	0,32 €
BRANCHEMENT : Installation du compteur (main d'œuvre et fournitures)		
Forfait d'installation jusqu'à 6m de tranchée en terrain public (le compteur demeure propriété de la commune)		805,80 €
Surcoût au-delà de 6m	L'heure de travail	122,40 €
Forfait d'installation sans travaux (travaux déjà payés par le lotisseur privé)		120,00 €
Changement de compteur gratuit. Le compteur doit être protégé contre le gel, à défaut, la réparation des dommages sera à la charge de l'abonné.		
ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
BRANCHEMENT	Taxe de raccordement	1500,00 €
	Participation forfaitaire pour raccordement immeuble neuf	3000,00 €
UTILISATION	Abonnement	48,96 €
	Eau assainie :	le m ³ 1,78 €
	Redevance pollution (chiffre agence de l'eau) Par m ³	0,20 €
GARDERIE PERISCOLAIRE		
REVENUS 2010 (à compter du 01.01.12) : Quotient familial transmis par le SIVURIC :		
la demi-heure QF 1		0,51 €
la demi-heure QF 2, 3, 4		0,82 €
la demi-heure QF 5		1,02 €
Toute demi-heure commencée est due. Si trois enfants d'une même famille sont présents en même temps à la garderie, l'un des trois est accueilli gratuitement.		

■ PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE FINISTERE

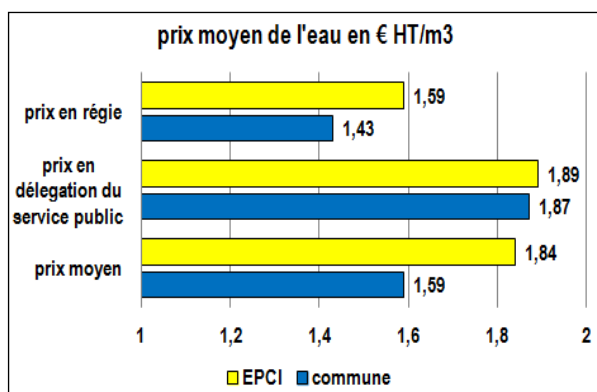
Extrait de la synthèse 2010 des prix de l'eau et de l'assainissement dans le Finistère – édition octobre 2011

L'EAU

61,5 millions de m³ d'eau potable ont été distribués dans le Finistère en 2010, pour 913 310 habitants dans les 283 communes que compte le département. Le volume distribué est en baisse régulière d'environ 8% depuis 2008.

Sur les 142 communes qui ont gardé leur compétence de distribution de l'eau, 91 sont en régie (c'est le cas de Logonna-Daoulas) ; 141 communes ont transféré la compétence à un établissement public de coopération intercommunal (EPCI).

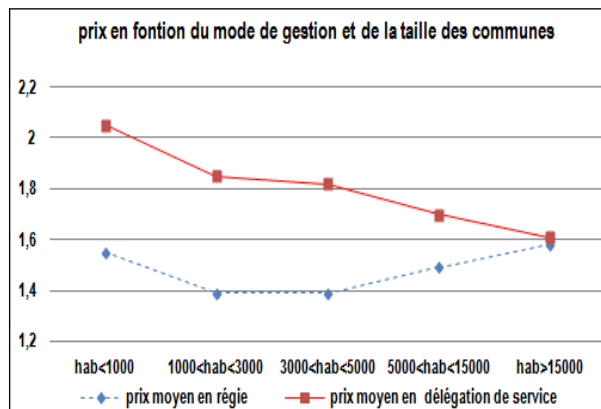
Le prix moyen de l'eau varie selon le mode de gestion :



Le prix moyen de l'eau potable dans le Finistère est 1,71€ HT/m³ (1,66 en 2008) pour une consommation annuelle de 120 m³. (**à Logonna-Daoulas le prix du m³ est de 1,12€ en 2012**).

Le prix du m³ HT est plus faible quand le service de l'eau est en régie, ceci du fait que l'eau produite par une régie est issue plus généralement de captages qui nécessitent des traitements moins poussés.

En délégation de service public, plus la commune est de petite taille, plus le prix de l'eau est élevé. En régie la taille de la commune a peu d'incidence :



Evolution du prix de l'eau dans le Finistère :

Le prix de l'eau potable progresse entre 1998 et 2010, en **euro courant**, de 1,41 à 1,71 €HT, ce qui correspond à une évolution de 21,2%. En euro constant (prix corrigé de l'inflation) sur cette même

Evolution du prix de l'eau dans le Finistère

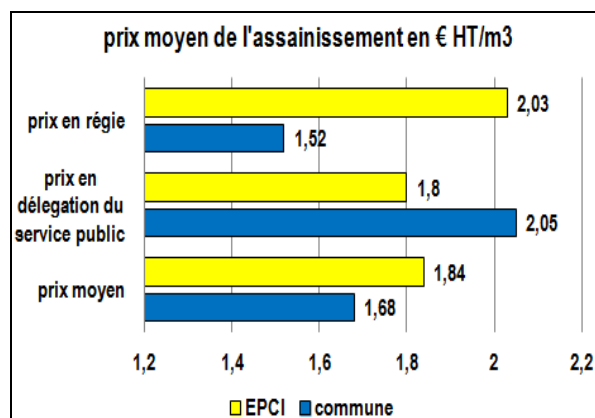
Le prix de l'eau potable progresse entre 1998 et 2010, en euro courant, de 1,41 à 1,71€ HT, ce qui correspond à une évolution de 21,2%. En euro constant (prix corrigé de l'inflation) sur cette même période, le prix de l'eau potable a diminué de 9,7%.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans le Finistère, 232 communes ont un réseau collectif d'assainissement. Le nombre de personnes desservies est d'environ 615 000 habitants.

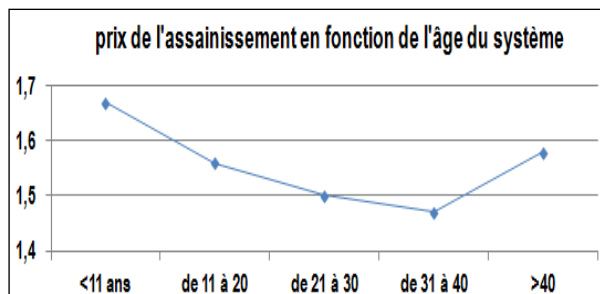
173 communes assurent seules le service d'assainissement et 59 ont transféré le service à un EPCI.

Comme pour l'eau le prix de l'assainissement varie selon le mode de gestion :

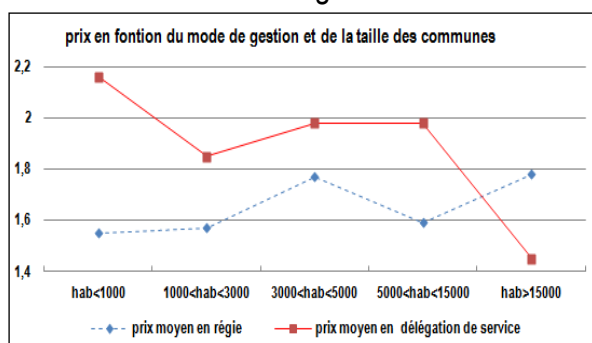


Le prix moyen de l'assainissement dans le département est de 1,72€ HT/m³. le prix varie selon les communes de 0,50 à 2,39€ HT/m³.

Une autre composante du prix est l'âge du système épuratoire : il est plus élevé pour les ouvrages récents, les annuités de la dette sont plus importantes. Après 40 ans le prix augmente en raison du renouvellement des installations.



Sauf dans les communes de plus 15 000 habitants, le prix du m³ est plus élevé lorsque la collectivité est en délégation de service :



La participation au raccordement à l'assainissement collectif varie de 152€ à 4 500 € pour les constructions neuves et de 152€ à 3 381€ pour les constructions existantes.

(A Logonna-Daoulas en 2012 : le prix du m³ d'eau assainie est de 1,78€, la taxe de raccordement est de 1500€ et la participation pour les immeubles neufs de 3000€).

Evolution du prix de l'assainissement dans le Finistère :

Le prix de l'eau assainie progresse entre 1998 et 2010 de 1,24 à 1,72€ HT, (en euro courant), ce qui correspond à une évolution de 38,7%. L'augmentation importante de 2002 à 2006 s'explique par l'évolution des normes et la mise en service de nouveaux équipements. En euro constant (prix corrigé de l'inflation) sur cette même période, le prix de l'eau assainie a augmenté de 4,4%.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Finistère compte 140 600 installations d'assainissement non collectif.

Les missions de contrôle des services publics d'assainissement non collectifs (SPANC) s'exercent sur les installations neuves ou réhabilitées d'une part, et sur les installations existantes d'autre part. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le contrôle des installations par le SPANC, en cas de vente, est obligatoire. En cas de non-conformité, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an pour réaliser les travaux.

Prix moyens des contrôles :

- le coût moyen de contrôle de conception des installations des installations neuves ou réhabilitées est de 58 € (mini 0, maxi 149€)
- le coût moyen de contrôle de la réalisation des travaux est de 77€ (mini 0€, maxi 142€),
- le coût moyen du contrôle périodique est de 100€ (mini 63€, maxi 211€).

FACTURATION

Le prix du m³ payé par l'abonné est décomposé de la façon suivante :

- un terme fixe qui correspond à l'abonnement (38,80€ en moyenne pour l'eau **(24,48€ à Logonna-Daoulas)** et 40,50€ en moyenne pour l'assainissement **(48,96€ à Logonna-Daoulas)**,
- un terme proportionnel, fonction du volume consommé
- perception des redevances dues à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de la TVA :
 - la redevance **prélèvement** sur l'eau
 - la redevance **pollution** sur l'eau
 - la redevance **modernisation des réseaux** sur l'assainissement

COMPARAISON NATIONALE

Sur la base d'une consommation de 120 m³ le montant moyen d'une facture d'eau et d'assainissement est de l'ordre de 406€ TTC au niveau national, de 486€ TTC dans le Finistère, et de 477€ à Logonna-Daoulas. Ces factures se décomposent de la manière suivante :

	2010 (Finistère)	2008 (National)	2010 Logonna-Daoulas
Eau	205€ (42%)	183€ (45%)	158€ (33%)
Assain.	206€ (42%)	150€ (37%)	262€ (55%)
Redev.	75€ (16%)	73€ (18%)	57€ (12%)
TOTAL	486€ TTC	406 €TTC	477€ TTC

Etude réalisée par le Conseil général du Finistère

Direction de l'aménagement, de l'eau,
de l'environnement et du logement
Service de l'eau potable et de l'assainissement
www.cg29.fr

LA PAGE DE L'ÉCOLE

■ COMMUNIQUE DU SIVURIC

Mise en place de nouveaux tarifs cantine depuis le 1^{er} janvier 2012. Le calcul du tarif se fera selon la formule suivante :

$$\left\{ \frac{\text{Revenu fiscal de référence (ligne 25) / 12 mois + allocations familiales mensuelles*}}{\text{Nombre de parts du foyer}} \right\} = \text{quotient familial}$$

* Allocations familiales proprement dite plus complément familial (sans les allocations logement et autres prestations)

Récapitulatif des pièces justificatives à fournir pour le 10 février 2012 (dernier délai)

- 1 enfant (pas d'allocations familiales) → photocopie de votre ou vos avis d'imposition 2011 sur revenus 2010.
- 2 enfants et plus (allocations familiales CAF ou MSA) → photocopie de votre ou vos avis d'imposition 2011 sur revenus 2010 → attestation CAF ou MSA justifiant des allocations familiales au 1^{er} janvier 2012.

Nota : La mise en place de ce nouveau dispositif entraînera un décalage dans l'édition de vos prochaines factures cantine.


Nous vous rappelons l'importance de la transmission de ces pièces justificatives afin de bénéficier d'un tarif de cantine adapté à votre situation. En leur absence, le tarif QF7 sera automatiquement appliqué.

Transmission des pièces par mail : sivuric@wanadoo.fr / par courrier : Sivuric – 6, rue Jacques Dubois – 29460 DAOULAS

Plus de renseignements sur le site de la commune, rubrique « enfance et jeunesse » : www.logonna-daoulas.fr

■ MENU CANTINE

VACANCES SCOLAIRES DU 13 AU 24 FEVRIER 2012

Lundi 30/01	Mardi 31/01	Jeudi 2/02	Vendredi 3/03
Crème à l'oseille Emincé de porc Pommes sautées Pomme - Yaourt	Salade de pamplemousse Couscous végétarien Camembert – 4/4 au chocolat	Potage maison Poulet rôti/Gratin dauphinois salade d'endives Fromage blanc bio	Salade d'Ebly oriental Poisson vapeur Haricots verts Port-Salut - Banane
Lundi 6/02	Mardi 7/02	Jeudi 9/02	Vendredi 10/02
Potage de légumes bio Raviolis frais à la viande Yaourt bio – Clémentine	Carottes râpées bio Jambon blanc – Purée maison Babybel – Crêpe au sucre	Nem crabe / nem porc Riz cantonnais Salade verte Beignet ananas	Potage maison Dos de lieu Céréales gourmandes bio Leerdamer – Pomme
Lundi 27/02	Mardi 28/02	 BON APPETIT !	
Céleri et carottes râpées bio Omelette – Pâtes Camembert – Compote	Crème de champignons Sauté de veau Gratin dauphinois/salade verte Yaourt		

■ LA FÊTE DE L'HIVER DE L'APE

Le 14 janvier dernier, l'APE a organisé la fête de l'hiver. A cette occasion, dans le froid, Oupi le clown a animé la place de l'école en jonglant et en sculptant des ballons pour les enfants. Pour se réchauffer, les parents pouvaient boire vin chaud ou café à la buvette tout en dégustant quelques gâteaux dans la salle des anciens.

L'A.P.E. a reçu le soutien de la Mairie pour offrir au jeune public Logonnais un spectacle de qualité. Bien au chaud, dans la salle polyvalente, une centaine de spectateurs a assisté au spectacle de Gary Circus puis à la remise des prix du concours de dessin sur le thème du cirque.



Gary Circus a fait son « Pestac »

■ LA PAROISSE HORAIRES DES MESSES DE FEVRIER

Les samedis à Daoulas à 18h00, les dimanches à 10h30



5 février	Irvillac
12 février	L'Hôpital-Camfrout
19 février	Logonna-Daoulas
26 février	Saint-Urbain
4 mars	Pas de messe à Irvillac Visitation à Plouider dans le cadre de « mission 2012 »

LE COIN DES ASSOCIATIONS

A LOGONNA-DAOULAS

■ ASAMBLES



■ Graines de Mots, (langue française) :

Judi 16 février à 20h, puis le 3^{ème} jeudi de chaque mois, salle des Anciens.

M. Chol : 06 37 48 25 69 / kermarcie@yahoo.fr

■ Atelier photo : Vendredis 3 et 10 février à 18h, salle des Anciens. F. Delaplace : 02 98 20 70 25

■ Atelier peinture : 2 formules possibles :

- En journée les vendredis 3 et 10 février à 14h, salle des Anciens

- En soirée les mardis 7 et 28 février à 18h, salle des Anciens. C. Salaün : 06 08 66 70 65

■ SORTIE CULTURELLE, mardi 7 février : visite guidée du Musée des Jacobins à MORLAIX, repas au restaurant et visite de la rédaction du Télégramme. Adhérents Asambles : 20€, covoiturage 5€

■ EXPO-PHOTO du 14 janvier au 24 février : L'atelier photo d'Asambles expose ses travaux dans le cadre du festival brestois « Pluie d'images » au P.L. Sanquer, 26 rue Choquet de Lindu.

■ CAFE-LECTURE, samedi 25 février à 11h en salle des Anciens : Asambles et l'équipe de la Bibliothèque reçoivent Anne-Marie CAMBON, habitante de la commune, pour la présentation de son livre dernièrement publié « Une destination légèrement incertaine ». L'auteur parlera de son ouvrage très original, de l'étrange destin de son héros, un physicien italien de génie. Elle répondra aux questions du public et dédicacera son livre. Un pot de l'amitié conclura ce rendez-vous.

A NOTER : Anne-Marie Cambon sera interviewée sur France Culture jeudi 2 février à 14h, dans le cadre de l'émission « La marche des sciences ».

asambles.logonna@gmail.com

JP Verhaeghe : 02 98 20 64 55

Pour une diffusion dans le bulletin, transmettez vos annonces avant le 25 de chaque mois : cath.info2@orange.fr

■ CLUB CULTURE ET LOISIRS

1/02	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
2/02	14h/16h : tricot
3/02	Journée peinture sur bois
7/02	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : Peinture sur soie – déco papier
8/02	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
9/02	14h/16h : tricot
10/02	Journée peinture sur bois
	Vacances du 11 au 26 février
28/02	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/17h : apprentissage du roulottage

Jeux de société chaque mardi après-midi

■ AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE DAOULAS ET SES ENVIRONS :

L'assemblée générale se tiendra le **19 février 2012 à 10h30** au Faou, salle du conseil municipal à la Mairie. L'Assemblée sera suivie d'un repas au restaurant la " Vieille renommée Inscription au 02 98 20 66 36 / 02 98 20 68 88 (avant le 12 février).



■ CHARNAVAL ATTENTION !!!!

Avis à toutes les Logonnaises et tous les Logonnais : **samedi 10 mars** se déroulera l'élection de Miss et Mister CHARNAVAL !!!

Le couple gagnant défilera sur un char au carnaval de « La Lune Etoilée » à Landerneau.

Alors si tu veux t'amuser, montrer tes talents, faire partie de cette belle aventure, n'hésite plus : un simple mail suffira pour poser ta candidature.

Pour plus d'infos et/ou dépôt de candidature :

hemeryanne@yahoo.fr



■ BIBLIOTHEQUE

→ **Navette BDP** : Comme chaque mois, la navette de la Bibliothèque du Finistère a déposé des ouvrages que nous avons réservés suite à vos suggestions :

- « L'art français de la guerre » Alexis Jenni
 - « Tout, tout de suite » Morgan Sportès
 - « La trilogie des Neshov » Anne B. Ragde
 - « Faute de goût » Carole Lunoir
 - « Purge » Sofi Oksanen
 - « Les rêves des autres » John Irving
 - « Jean-Christophe » Romain Rolland
 - « Brassens ou la liberté » Joann Sfar
 - « Une histoire de la littérature française » Hans Kléber
 - « Erasme » Stefan Zweig
 - « Les malheurs de Millie Plume » Jacq. Wilson
- **DVD/CD** : 85 vidéos et 300 CD prêtés par la Bibliothèque du Finistère ont été mis en rayon.

Dans votre bibliothèque

Rencontre avec

May et Pyb,

les auteurs-illustrateurs des
aventures de « Peskett »

Mercredi 15 février à 15h
(pendant les vacances !!)

Venez écouter une
histoire, échanger
autour du livre et...
une surprise !

**Pour les petits et les
grands Peskett !!**



■ **LE P'TIT CINÉ** : Environ un mercredi par mois, les bénévoles de l'association « P'tit Ciné » accompagnent les enfants au cinéma l'Image à Plougastel-Daoulas. Pour connaître le programme du mois, vous pouvez consulter les actualités sur le site internet de la commune, ou contacter :

P. GUEDES : 02 98 20 68 22

pascale.denniel-guedes@orange.fr

www.logonna-daoulas.fr

Tarif : transport + cinéma + adhésion : 6€

PROCHAINE SEANCE : MERCREDI 8 FEVRIER

« ZARAFA » (à partir de 6 ans)

Inscription avant lundi 6 février à 20h !!

NOUVELLE ACTIVITE

Présentation de nouvelles activités sur Logonna-Daoulas : **Ateliers de chant** (adultes) et **Dessin intuitif/ peinture intuitive** (enfants et adultes) **samedi 25 février 2012 à 15h** dans la salle des Anciens. Merci de prendre contact avec Nicole Wycisk au 06.74.37.80.65.

ET AILLEURS ...

■ **KILT : TOUS A VELO !!** vers le marché de Daoulas, dimanche 12 février. Rendez vous sur le marché autour d'un café/discussions et d'une collation pour les courageux. KILT propose de prendre cette habitude tous les deuxièmes dimanches du mois. C'est un moyen simple pour diminuer l'utilisation du pétrole. Kilt regroupe des associations et des personnes des cantons de Daoulas et Dirinon afin de lutter contre le réchauffement climatique et la raréfaction du pétrole. www.kilt.infini.fr
(Kernevodenn Initiatives Locales de Transition)

■ **L'ASSOCIATION AR FROUD BIRVIDIG** organise le **dimanche 12 février** à partir de 14h30 dans la salle municipale de l'Hôpital-Camfrout, une après-midi de contes et chants en breton, animée par des bretonnants locaux. Pour le plus grand bonheur des petits, une séance de marionnettes suivie d'un goûter terminera cette journée. Entrée gratuite.

■ **SECOURS CATHOLIQUE** : Les bénévoles du Secours Catholique proposent des "rencontres-amitié" chaque 2ème mardi du mois de 14h à 16h30 : jeux de société suivis d'un goûter. Salle Keromnès, route du Stade à Daoulas. Ces après-midi sont ouvertes à tous. **Prochaine rencontre, le mardi 14 février. Contact : 02 98 20 03 10**

■ LE COMITE DE DAOULAS DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

organise un déstockage de vêtements. Les bénévoles du SPF vous accueilleront dans leurs locaux **samedi 11 février** de 9h30 à 17h. La participation à la solidarité sera d'1€ par pièce et de 0,10€ par livre. Cette braderie a lieu tous les 2ème samedis du mois. **02 98 25 92 20**

■ Poney-Club de Gorre Menez

→ Nature et Poneys (6/12 ans) :



Jouer dans les bois entourant le centre, percer les secrets de la nature en s'amusant, construire des cabanes, jouer avec les arbres, fabriquer des objets de ses mains. Mais aussi découvrir l'univers du cheval... **du lundi 13 au vendredi 17 février et du lundi 20 au vendredi 24 février 2012.**

Adhésion 2012 : 18€ - Tarif : 337€ en internat et 243€ en externat

→ Sur Un Arbre Perché (12/15 ans, 24 places)

La Grimpe Encadrée dans les Arbres est une activité physique et éducative de pleine nature se pratiquant sur un support vivant : l'Arbre. Elle consiste à découvrir le milieu arboré par le haut, à grimper et se déplacer dans les arbres à l'aide des branches et de techniques de cordes spécifiques. Cette activité se pratique partout où il y a des arbres... **du lundi 20 au vendredi 24 février 2012**

Adhésion : 18€ - Tarif : 425€

→ BAFA Formation générale, du 11 au 18 février 2012.

→ BAFA Stage de base, du 11 au 18 février 2012 Tarif : 535 €

**CPIE Vallée de L'Elorn – Gorre Menez –
BP 14 Plougastel-Daoulas – 29470 LOPERHET
02 98 07 03 74 / cpie@wanadoo.fr
www.cpie-elorn.net**

■ Le Conseil d'Administration de l'association « **DES COMMUNES ET DES ARTS** » a décidé de soumettre sa dissolution lors d'une AG qui se tiendra à 10H30 le samedi 24 mars 2012 salle Ty Goudor à Dirinon.

En vue de préparer cette dissolution et de prévoir l'attribution des actifs de l'association «Des Communes et des Arts», les associations qui le souhaitent doivent présenter un dossier de demande (avec statuts, objet et descriptif des projets) à l'adresse suivante avant la mi-février ::

Des Communes et des Arts, à l'intention de Ch LE MOIGNE - Les Granges - 29460 DIRINON

Les critères d'attribution tiendront en premier lieu à la proximité entre les objectifs et modes d'actions de l'association «Des Communes et des Arts» et les associations porteuses des demandes (promotion des artistes vivants, actions entreprises sur le territoire de l'intercommunalité du Pays de Daoulas...).

LES PETITES ANNONCES

→ Donne fumier pour jardin à retirer sur place :
02 98 20 00 01

Emploi

→ Assistante-maternelle récemment agréée pour accueillir trois enfants, dispose d'une place pour un bébé de 0 à 8 mois : respect des rythmes de l'enfant, activité au RAM, promenades...

06 63 38 11 (après 20h) / delfseb@orange.fr

→ Femme ayant 7ans d'expérience en tant qu'assistante de vie (ménage, service à la personne), vous propose ses services contre chèque emploi services. **02.98.03.66.56 / 06.46.81.53.26**

→ Homme recherche travaux de peinture et bricolage divers. Paiement CESU.

02.98.36.88.71 ou 06.70.88.18.43

→ Exploitation agricole recherche jeunes (minimum 15 ans) pour la plantation des échalotes pendant les vacances de Février.

**Contact : EARL Le Goff Yann – Clecunan – Irvillac
02 98 25 93 58 / earllegoff@alsatis.net**

→ Association relais-travail est à votre disposition pour de nouveaux services pour les entreprises, les collectivités et les particuliers :

Entretien espaces verts, ménage, repassage, peinture, tapisserie, bricolage, manutention, entretien de volets, portails, barrières avec décapage et peinture, entretien annuel de pierres tombales, déménagements, débarras de caves et d'encombrants ...

**1, bis rue Gaston de l'Hôpital – Landerneau
02 98 21 70 44 / relais.travail29.com**

Nouveau service

Anthony Salaün, charcutier-traiteur propose des livraisons hebdomadaires, à domicile, sur la commune. Anthony.salaun@hotmail.com

06 48 60 17 45 ou 02 98 67 98 49

PORTES-OUVERTES

☞ **COLLEGE COAT-MEZ A DAULAS SAMEDI 4 FEVRIER (A l'intention des élèves de CM2).** Les familles de la commune seront accueillies à 10h30 pour une présentation du collège et un exposé sur l'organisation de la classe de 6^{ème}. A partir de 11h15, visite de l'établissement et échanges avec les enseignants.

☞ **GROUPE SCOLAIRE LES 2 RIVES A LANDERNEAU : VENDREDI 9 MARS de 17h à 20h et SAMEDI 10 MARS de 9h à 13h.**